

**Ministry of Education**

Minister

315 Front Street West  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest  
Toronto ON M7A 0B8



Le 3 novembre 2023

Jean Lépine

Président du conseil d'administration

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO)

CP 3005 succursale F

Toronto (Ontario) M4Y 2M5

**Objet : Lettre d'orientation de TFO pour 2024-2025**

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous écrire pour vous faire part des priorités du Groupe Média TFO (TFO) établies par le gouvernement pour l'exercice financier 2024-2025. En tant que président du conseil, vous jouez un rôle essentiel dans la réalisation du mandat de TFO qui est de soutenir la communauté francophone de l'Ontario en présentant des contenus éducatifs et en favorisant l'apprentissage tout au long de la vie – ce qui lui est possible grâce à la place qu'il occupe dans le domaine des communications et programmes éducatifs.

À la lumière des résultats de l'OQRE de 2022-2023, il est clair que TFO doit continuer d'accompagner nos écoles pour renforcer les compétences fondamentales comme la lecture, l'écriture et les mathématiques et pour préparer nos élèves aux emplois de demain. En établissant les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de TFO, vous et vos collègues du conseil d'administration veillez à ce que TFO remplisse son mandat de manière responsable, tout en favorisant l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard de TFO pour 2024-2025. Afin de vous acquitter de votre mandat prescrit par la loi, voici mes principales attentes à l'égard de TFO :

- Continuer de consulter les intervenants et les partenaires en éducation francophones et de travailler en étroite collaboration avec eux;
- Continuer d'offrir aux élèves de l'Ontario des mesures de soutien efficaces et innovantes, y compris des ressources numériques liées au curriculum;
- Donner la priorité à l'apprentissage des élèves en mettant l'accent sur la littératie et les compétences en mathématiques;

- Continuer d'accroître la présence numérique, en mettant des ressources et des services éducatifs à la disposition des élèves, des parents et des enseignants, afin de promouvoir l'apprentissage continu;
- Commercialiser les ressources d'apprentissage de TFO en dehors de l'Ontario, en mettant à contribution la réputation du système d'éducation de l'Ontario et en augmentant les possibilités de générer des revenus qui seront réinvestis dans l'éducation et l'apprentissage dynamique.

Je serai heureux de discuter de ces priorités, car elles devront être reflétées dans le prochain plan d'affaires de TFO et dans les futurs rapports annuels.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous les engagements à l'échelle du gouvernement visant les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Pour en savoir plus sur chaque priorité, veuillez consulter le guide ci-joint. Les priorités du gouvernement sont les suivantes :

### **1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Fonctionner dans les limites des allocations de votre organisme.
- Cerner et concrétiser les occasions de générer des revenus, des gains d'efficacité et des économies grâce à des pratiques innovantes ou à l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Se conformer aux directives applicables relatives aux pratiques comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment en mettant en œuvre les mesures d'achat en masse d'ApprovisiOntario et en collaborant avec cet organisme à des initiatives d'approvisionnement stratégique.
- Se conformer aux mesures provisoires en matière immobilière.
- Utiliser et atteindre les résultats de référence pour les stratégies et les directives en matière de rémunération.

### **2. Transparence et responsabilité**

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et garantir la transparence et la responsabilité en matière de rapports.
- Se conformer aux normes et pratiques comptables ainsi que donner suite aux conclusions des audits, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience requises pour soutenir le conseil d'administration dans son rôle de gouvernance et de responsabilisation de l'organisme, et fournir au ministre des grilles de compétences annuelles de sorte que les conseils emploient des personnes qualifiées.
- Réviser annuellement les indicateurs de rendement clés de l'organisme pour garantir l'efficacité et la viabilité.

### 3. **Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour la détection, l'évaluation et l'atténuation des risques, y compris des cybermenaces et de tout risque d'urgence future.

### 4. **Gestion de la main-d'œuvre**

- Optimiser les effectifs de votre organisme pour assurer la meilleure prestation possible des services publics, y compris en réaffectant les ressources aux domaines prioritaires suivant les besoins.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cherchant des occasions de délocaliser des organismes nouveaux ou existants dans des communautés à faible coût en Ontario (conformément à l'article 5.4 de la directive du CGG sur les biens immobiliers), le cas échéant.
- Harmoniser les stratégies en matière de ressources humaines et de locaux avec les directives et les politiques de la fonction publique de l'Ontario.
- Respecter les mandats de travail et de négociation du CT/CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le budget de fonctionnement et la taille des effectifs.

### 5. **Diversité et inclusion**

- Mettre sur pied et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion par la promotion d'un milieu de travail inclusif, équitable, accessible, diversifié et sans racisme.
- Adopter un mécanisme de mobilisation en matière d'inclusion pour veiller à ce que toutes les voix soient entendues, de manière à guider les politiques et les décisions.

### 6. **Collecte, communication et utilisation des données**

- Améliorer la manière dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, le partage d'information et l'établissement de rapports afin de faciliter la production de rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation des services.
- Augmenter le partage des données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs, afin de fonder la prise de décisions sur des données.

### 7. **Prestation numérique et services à la clientèle**

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation pour la prestation de services en ligne en vue d'assurer le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser divers moyens ou outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.

Je vous remercie ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration pour votre engagement soutenu envers TFO. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Kate Manson-Smith, la sous-ministre de l'Éducation, à l'adresse courriel [Kate.Manson-Smith@ontario.ca](mailto:Kate.Manson-Smith@ontario.ca).

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

L'honorable Stephen Lecce

- p. j. Government Priorities for Agency Sector Chart (version anglaise seulement)
  
- c. c. Michelle Séguin, présidente-directrice générale, Groupe Média TFO  
Kate Manson-Smith, sous-ministre de l'Éducation  
Didier Pomerleau, sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, ministère de l'Éducation